

			
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES		
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guadeloupe DEAL Guadeloupe  Service Prospective Aménagement et Connaissance du Territoire (PACT)  St Phy, B.P. 54, 97 100 Basse Terre Tél : 0590 99 46 46		<b>SÉMINAIRE « PLAN DE PAYSAGE, UN OUTIL INNOVANT AU SERVICE DES PROJETS DE TERRITOIRE »</b>  <b>5 et 6 décembre 2017</b>  <b>Programme</b>	

**Matinée du 5 décembre 2017 (centre R. Nainsouta, boulevard Légitimus, Pointe-à-Pitre), ouverte à tous**  
Témoignages et échanges des acteurs des territoires de Guadeloupe, Guyane et Martinique

**8h30 / 9h**      **Accueil des participants**

**9h / 9h35**      **Introduction et objectifs du séminaire**  
**Présentation et actualités de la politique de soutien des plans de paysage**

« Les paysages sont aujourd'hui au cœur d'enjeux majeurs particulièrement prégnants dans les départements d'outre-mer : lutte contre le réchauffement climatique et transition énergétique ; protection et valorisation de la biodiversité ; requalification des espaces dégradés ; invention de nouvelles relations entre ville et nature et de nouveaux équilibres entre urbanité et ruralité. De façon à multiplier, valoriser et diffuser les initiatives les plus créatives et les plus efficaces, le ministère de la transition écologique et solidaire soutient notamment depuis 2013 la généralisation des Plans de Paysage et les collectivités qui s'engagent dans ce type de démarche ».

- **Jean-Pierre ARNAUD**, Chef du service prospective, aménagement et connaissance du territoire, DEAL Guadeloupe
- **Gilles de BEAULIEU**, Chargé de mission paysage, bureau du paysage et de la publicité, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), ministère de la transition écologique et solidaire

*Échanges et questions des participants*

**9h35 / 10h45**      **Atelier 1 « les caractéristiques innovantes des Plans de Paysages »**

« Le plan de paysage est un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité d'un territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche opérationnelle qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture...) en remettant le paysage au cœur du processus. Cette démarche concerne aussi bien les milieux urbains que ruraux, les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, les espaces remarquables et ceux du quotidien ».  
Quelles sont les innovations méthodologiques portées par la démarche de plans de paysage ? Comment contribuent-ils aux stratégies menées par les territoires ? Dans quelle mesure trouvent-ils, dans nos départements en particulier, matière à exceller ?

Animateur : **Sylvain SCHILLOT**, chargé de mission paysage et publicité, DEAL de la Guyane

Intervenants :

- **Yolande GUYOTON**, Paysagiste-Conseil Guadeloupe  
Définition en images des étapes d'élaboration d'un plan de paysage
- **Georges HERMIN**, Vice-Président, **Lisa CYPRIEN-VOUSEMER**, directrice de l'aménagement et des grands projets, communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre  
Engagement du plan de paysage du Nord Grande-Terre : contributions attendues à la stratégie territoriale de la collectivité
- **Nicolas DELAVAL**, agent de développement, communauté de communes de Marie-Galante  
Participation des acteurs du territoire aux décisions qui concernent le devenir de leur paysage : les formes de concertation comme enjeu du plan de paysage de Marie-Galante
- **Jean-Pierre GOUT**, chargé de mission trame verte et bleue, DEAL de la Martinique  
Démarche « atelier des territoires, comment requalifier par le paysage des territoires à vivre ? ». Fort-de-France et le Lamentin, du territoire morcelé à la stratégie de développement partagé.
- **Claudine LARGY**, cheffe de l'unité sites et paysages, DEAL de la Guyane  
Retours sur la résidence de Gilles CLÉMENT en Guyane (novembre 2017)

*Échanges et questions des participants*

**10h45 / 11h**      **Pause**

**11h / 11h40**      **Atelier 2 « l'esprit des lieux comme élément fédérateur du plan de paysage »**

« Tout le monde l'a rencontré mais personne n'en parle. L'esprit des lieux ou *genius loci* des latins (génie des lieux) est une dynamique relationnelle entre les éléments matériels d'un paysage (relief, végétation, modes d'agriculture, architecture...) et ses éléments immatériels (mémoires, récits, perceptions de l'atmosphère, savoir-faire, usages...). Associés, ces éléments produisent du sens, de la valeur, de l'émotion voire du mystère et confèrent leur singularité et leur identité aux lieux qu'il convient de mobiliser dans la stratégie d'élaboration des plans de paysage ».

Et si l'on en parlait, justement ! Comment exprimer ce croisement des regards ? Quels moyens utiliser pour le révéler à tous ? Quelle place donner à l'esprit des lieux, sa quête, son expression, dans le plan de paysage ?

Intervenants :

- **Muriel IRIBAREN**, paysagiste, agence Tropisme
- **Yolande GUYOTON**, Paysagiste-Conseil Guadeloupe
- **Michel COLLIN**, Paysagiste-Conseil Martinique

*Échanges et questions des participants*

**11h40 / 11h55**      **Interlude : Observatoires Photographiques des Paysages de Guadeloupe, Guyane et Martinique**

Présentation méthode et objectifs de l'observatoire : **Aude Olivier**, chargée de mission sites et paysages, DEAL Martinique  
Projection en images des extraits des trois observatoires.

**11h55 / 12h45**      **Atelier 3 « la formulation des objectifs de qualité paysagère au cœur de la stratégie des plans de paysage »**

« Les objectifs de qualité paysagère (OQP), dont la notion a été définie par la Convention Européenne du Paysage, s'attachent à définir et à orienter l'évolution des paysages sur des valeurs partagées par l'ensemble des acteurs. La formulation de ces objectifs dans le cadre des plans de paysage, sur le registre de la protection, de la gestion ou de l'aménagement, permet de donner de la cohérence aux différentes politiques à l'œuvre sur les territoires. Définis en amont des documents stratégiques (SCOT, PLU, ...), mais également en préalable à l'élaboration de tout projet d'aménagement, ils contribuent ainsi à la réalisation des objectifs formulés en matière de cadre de vie et permettent d'explicitier la direction vers laquelle les collectivités souhaitent voir évoluer leurs paysages ».

Comment distinguer les enjeux des OQP ? À quel moment doivent-ils émerger dans le processus du plan de paysage ? Comment les formuler et les légitimer ? Quels exemples d'OQP illustrant les démarches de plans de paysage en cours ?

Animateur : **Michel COLLIN**, Paysagiste-Conseil Martinique

Intervenants :

- **Hannah BISTOQUET**, chargée de mission, communauté d'agglomération de la Riviera du Levant,  
**Emmanuel BRIANT**, paysagiste, Caraïbes Paysages  
« Parcourir les coulées vertes, paysage rural vivant des Grands Fonds »
- **Cotis LOUIS**, chargé de mission, communauté d'agglomération du Centre Littoral Guyane  
« Réintégrer la nature et les plantations dans les projets d'aménagement et de territoire.  
Développer une culture paysagère »
- **Yolande GUYOTON**, Paysagiste-Conseil Guadeloupe  
« En cœur Comtois Scay-La Joux, l'arbre ne cache pas la forêt »

*Échanges et questions des participants*

**12h45 / 13h**      **Perspectives de la création d'un club régional des paysages Antilles – Guyane**

- **Boris DOBRYCHINE**, inspecteur des sites, chargé de mission paysage, DEAL de la Guadeloupe

**Conclusions**

- **Olivier VAN POUCKE**, Paysagiste-Conseil Guadeloupe
- **Jean-François BOYER**, Directeur de la DEAL Guadeloupe

**13h**                      **Déjeuner**

**15h / 17h      Atelier de travail « préfiguration d'un club régional des paysages Antilles-Guyane »**

L'opportunité de la création d'un club ou réseau Antilles-Guyane sur la question des paysages sera interrogée, dans la perspective d'assurer un relais efficace des initiatives menées au niveau national (club plans de paysage...) et bénéficier du partage des connaissances et des pratiques de l'ensemble des acteurs concernés au plan local. S'appuyant sur les démarches engagées sur les trois territoires, l'ambition proposée pour ce réseau pourrait porter sur l'échange d'informations, la mutualisation des ressources, le partage des expériences et, à terme, être le socle de projets communs. L'ensemble devant concourir à produire des éléments d'études, de synthèse, des témoignages et être force de propositions, propres à faire émerger et restituer des questionnements ou des solutions relatives à la pratique, la protection ou la fabrique des paysages spécifiques des territoires ultra-marins.

L'objectif de l'atelier sera d'échanger et de définir les attendus de la création d'un réseau réunissant les acteurs des territoires de Guadeloupe, Guyane et Martinique autour des questions et problématiques du paysage en termes de champs d'actions, d'organisation et de moyens.

**Matinée du 6 décembre 2017, ouverte aux participants du séminaire**

Lectures de paysages et échanges en marchant dans les Grands-Fonds (site de Champvert, commune de Ste Anne)

**8h30      Rdv sur le parking du cimetière de Ste Anne**

Co-voiturage vers le départ du parcours

**9h / 12h45      Marche commentée sur le circuit de Champvert (4,6 km)**

Les situations et problématiques de ce parcours, mobilisé lors de la phase de concertation du plan de paysage des Grands Fonds par la Riviera du Levant, seront l'occasion d'appréhender ce territoire particulier et de prolonger les échanges de la veille.

Animation : Caraïbes Paysages, Atelier d'urbanisme C2R  
PCE Guadeloupe



**13h      Retour sur le parking du cimetière de Ste Anne**

*Tenue de marche et bouteille d'eau conseillées, pique-nique tiré du sac par les participants.*

